



Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE
D'AIX-EN-PROVENCE N° 2010.1144**

Séance publique du

15 novembre 2010

Présidence de Mme Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Député des Bouches-du-Rhône
Président de la Communauté du Pays d'Aix

**OBJET : ENSAM - PROJET DE CONSTRUCTION D'UN PARKING PUBLIC - CONVENTION
D'ETUDES AVEC LA SPLA PAYS D'AIX TERRITOIRES**

Le 15/11/10 à , le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le mardi 9 novembre 2010, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaients Présents :

M. Jacques AGOPIAN, Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Fatima DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre GALLESE, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Christian LOUIT, M. Henri MATAS, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Reine MERGER, Mme Amaria MOHAMMEDI, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

M. Lucien AMBROGIANI à Mme Michelle EINAUDI, M. François-Xavier DE PERETTI à Mme Brigitte DEVESA, Mme Martine FENESTRAZ à Mme Odile BONTHOUX, M. Jacques GARCON à M. Francis TAULAN, Mme Sophie JOISSAINS à Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES à Mme Arlette OLLIVIER

Excusés sans pouvoir :

NEANT

Secrétaire : Yannick DECARA

M. Jean CHORRO donne lecture du rapport ci-joint.

**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Aménagement Urbain -
Etudes Juridiques et Marchés Publics
Direction du Foncier & Gestion du Patrimoine

**RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 15/11/10**

RAPPORTEUR : M. Jean CHORRO

Politique Publique : TRAVAUX STRUCTURANTS ET D'AMELIORATION DE L'ESPACE PUBLIC

OBJET : ENSAM - PROJET DE CONSTRUCTION D'UN PARKING PUBLIC - CONVENTION
D'ETUDES AVEC LA SPLA PAYS D'AIX TERRITOIRES - Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

La Ville d'Aix-en-Provence a réalisé en bordure des boulevards aixois, un certain nombre de parkings publics en vue de limiter la circulation intra-muros, favorisant ainsi une « piétonisation » du centre ancien.

Cependant, elle n'a pu, à ce jour, concrétiser de projet pour le secteur Nord Est, n'ayant pu acquérir le foncier nécessaire à la réalisation d'un tel équipement.

Aujourd'hui, la Municipalité, grâce à ses contacts avec l'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Métiers (ENSAM), peut envisager de palier cette carence en créant un parc de stationnement d'environ 450 places sur le site de l'ENSAM.

La Ville souhaite intégrer dans cette réflexion la réalisation d'un volume en superstructure d'environ 3000 m² destiné à accueillir des activités d'enseignement pour l'ENSAM.

La réalisation de l'ouvrage souterrain entraînerait la démolition d'anciennes structures annexes inadaptées et permettrait, par la construction d'un bâtiment neuf, de regrouper certains enseignements dans une seule unité contribuant ainsi à la modernisation du site.

Il est à noter qu'une partie des places de stationnement pourrait être affectée à l'usage de l'Ecole.

A l'occasion de l'étude de ce projet devront donc être recherchées outre la satisfaction de besoins au stationnement nécessaire à ce secteur de la ville ancienne, l'amélioration des conditions d'enseignement de l'ENSAM.

Une parfaite corrélation est d'ores et déjà constatée entre les objectifs de la Ville et ceux de cette école réputée.

L'ENSAM et le Ministère de l'Enseignement et de la Recherche sont favorables sur le principe de ce projet. Il reste à présent à en définir les caractéristiques financières, techniques, juridiques et foncières.

Pour cela, une étude faisabilité s'avère nécessaire.

Je vous propose de la confier à la SPLA Pays d'Aix Territoires.

Son coût prévisionnel est de 40 000,00 € HT, soit 47 840,00 € TTC.

Le projet de convention ci-joint en définit les conditions de réalisation.

En conséquence, Mes Chers Collègues, je vous demande de bien vouloir :

1°) APPROUVER la convention entre la SPLA Pays d'Aix Territoires et la Ville d'Aix-en-Provence pour la réalisation des études préalables à la construction du parking et du bâtiment d'enseignement de l'ENSAM.

2°) AUTORISER Madame le Député Maire ou l'adjoint délégué aux Grands Travaux, à signer tout document afférent à ce dossier.

3°) DIRE que la dépense correspondante sera imputée sur l'imputation 908.22.2031.3336 qui présente les crédits nécessaires.

**2010.1144 - ENSAM - PROJET DE CONSTRUCTION D'UN PARKING PUBLIC - CONVENTION
D'ETUDES AVEC LA SPLA PAYS D'AIX TERRITOIRES**

Présents et représentés	: 55
Présents	: 49
Abstentions	: 4
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 51
Pour	: 48
Contre	: 3

Ont voté contre

M. Hervé GUERRERA, M. François HAMY, Mme Marie José VALETA

Se sont abstenus

M. Jacques AGOPIAN, Mme Michelle EINAUDI, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Fleur SKRIVAN

N'ont pas pris part au vote

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à la majorité
le rapport qui précède.**

**Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Député Maire
Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : mercredi 17 novembre 2010
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**

**2010.1144 - ENSAM - PROJET DE CONSTRUCTION D'UN PARKING PUBLIC -
CONVENTION D'ETUDES AVEC LA SPLA PAYS D'AIX TERRITOIRES**

VOTE SUR L'URGENCE

Présents et représentés	: 55
Présents	: 49
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 55
Pour	: 55
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'Unanimité
la proposition de recourir à la procédure d'urgence
Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Député Maire
Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : mercredi 17 novembre 2010
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**